

LANN URVAN

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Bulletin municipal de la commune de SAINT-URBAIN

"Hirondelle aux champs amène joie et printemps."

N° 295

SAINT-URBAIN,

commune où il fait bon vivre,
au centre de
la Communauté d'Agglomération
du Pays de Landerneau-Daoulas.

Située à égale distance entre
la RN 165 et la RN 12.



CHAUSSIDOU
←
QUESACO? →





Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Julien POUPON, pour le vote du budget primitif 2023.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

I BUDGET COMMUNAL PRIMITIF 2023

En préambule, le maire rappelle que ce budget est élaboré dans un contexte plus qu'incertain pour les communes. L'inflation a impacté tous les postes de dépenses de la collectivité en 2022 (+ 100 000 € de dépenses de fonctionnement) et le coût de l'énergie a explosé en 2023 pour les collectivités. Rien que pour l'électricité, cette hausse est prévue à 265% soit + 105 000 € en comparaison de 2022. Le coût des denrées alimentaires subit une forte inflation en année pleine (+15%). La commune augmentera sa participation à l'équilibre du restaurant scolaire de plus de 15 000 € en 2023 afin de limiter la hausse pour les familles. Autre dépense obligatoire décidée par l'état, la hausse de la rémunération des agents publics qui équivaut à 18 000 € en année pleine. Nos participations dans les structures intercommunales, impactées elles aussi par l'inflation vont croître en 2023. Le maire rappelle qu'en parallèle les recettes stagnent. Les dotations de l'État en euros constants ne progressent plus, voire régressent.

La maîtrise des dépenses énergétiques est une nécessité. La commune va élaborer des audits énergétiques complets de ses bâtiments communaux.

Le maire propose d'élaborer le budget en augmentant la fiscalité locale qui était inchangée depuis 9 ans. Les élus font le constat que, pour conserver des capacités d'investissements et afin de maintenir les services fournis aux habitants, il est nécessaire de faire évoluer les taux.

En conséquence, le conseil municipal propose **d'augmenter les taux des taxes d'habitation et foncière non bâti de 3% et de la taxe foncière bâti de 7%.**

Section Fonctionnement

Dépenses proposées de 1 098 820 €.

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total).

**011 Charges Générales 324 850 €
soit 25,00 %**

**012 Personnel 494 000,00 €
soit 48,82 %**

**65 Gestion courante 214 770 €
soit 20,27 %**

**66 Intérêt de la dette 22 000,00 €
soit 2,51 %**

**Autres dépenses 43 200 €
soit 3,40 %**

Recettes proposées de 1 247 900 €.

Comprenant les recettes suivantes.

**70 Produits de services 52 600 €
soit 4,21 %**

**73 Impôts et taxes 811 000 €
soit 65,00 %**

**74 Dotations de l'État 349 600 €
soit 28,01 %**

**Autres recettes 34 700 €
soit 2,78 %**

La section fonctionnement dégagerait 149 080 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 137 000 €, donnant ainsi un autofinancement de **12 080 €** auquel il faut ajouter l'excédent reporté 2022 qui s'élève à 60 000 €.

Section Investissement

Programme Bâtiments et Terrains :

Le maire propose au conseil la rénovation énergétique de la salle Ty Kreis-ker, datant de 1985 et dont les huisseries sont d'origine. L'enveloppe prévisionnelle de travaux est estimée à 220 000 euros. Des subventions de la CAPLD et de l'Etat via l'enveloppe « Fonds vert » sont espérées à hauteur de 150 000 €.

Les autres dépenses se répartissent en provisionnement de travaux sur : les bâtiments (60 000 €), les études (20 000 €), l'aménagement du cimetière (18 000 €), la réfection Ti an Holl (environ 22 000 €).

Programme École

68 730 € de dépenses sont alloués pour des travaux énergétiques.

59 300 € et divers mobiliers ou matériel informatique.

18 000 € de subventions sont attendus.

Programme Voirie-Réseaux-Divers

Le poste après recettes de subventions (118 000 €) serait déficitaire de 125 420 €.

110 000 € sont alloués à des aménagements piétons aux abords des nouveaux lotissements. 80 000 € sont prévus pour la réfection de la RD47 allant du commerce au début de la route d'Irvillac.

Une fois les recettes affectées à hauteur de 74 1954,41 € (187 824,41 € d'affectation de résultat 2022, 35 000 € de taxe d'aménagement, 50 000 € de remboursement de TVA, 246 050 € de subventions diverses...)

aux 835 213,34 € de dépenses prévues et de déficit d'investissement 2022, la **section investissement est prévue déficitaire de 93 258,93 €.**

Un prêt pourrait être nécessaire pour pallier ce déficit si l'ensemble des investissements prévu est réalisé.

II EN BREF

Numérotation des voies :

La Loi oblige les communes a localisé de façon précise toutes les habitations, permettant ainsi l'acheminement des courriers et colis mais également l'intervention des secours. Il est proposé de doter 160 habitations jusque-là dépourvues d'adresses géolocalisables. Un courrier spécifique sera adressé à chaque propriétaire concerné.

Audits énergétiques des bâtiments :

Deux audits seront opérés par le SDEF, l'un sur l'école communale, l'autre sur le bâtiment commercial. Ces audits permettront d'objectiver les travaux futurs dans la perspective de gains énergétiques.

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.

ÉTAT CIVIL



Naissances :
La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...

- Oara DRAHON CARIOU, née le 21 janvier.
- Sacha BOTOREL GIRARD, née le 30 janvier.
- Nathan MÉAR, né le 15 mars.



Décès :

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...

- GUILLOU Jean-Claude, le 12 mars.
- JACOPIN Mauricette, le 16 avril.

Communiqués de la Mairie

URGENCE : QUI APPELER ?

15 17 18 114 196 112

Samu Police Secours Pompiers Urgence sms En mer En Europe

NUMÉROS UTILES

- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
- RPE 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS)...06 99 44 56 66
- Taxi (M. BOISNE).....06 71 91 67 02
- Florence Coiffure..... 02 98 25 01 39
- Le Baroc'h02 98 25 00 00
- Eau du Ponant02 29 00 78 78

Tél Mairie **02 98 25 03 04**
Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr

Site www.saint-urbain.com
Facebook [Communedesainturbain29](https://www.facebook.com/Communedesainturbain29)
Newletter.....<https://mailchi.mp/335dfe81212/lettre-dinformation-du-vendredi-24-juin-5678293>

HORAIRES MAIRIE (HORS CONFINEMENT).

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00 (sauf vacances scolaires)
Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 08h45 -12h00
Samedi : 08h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE	
<u>Déchets ménagers</u>	<u>Recyclables</u>
Mercredi 24 mai	Mercredi 17 mai
Mercredi 08 juin	Mercredi 31 mai
Mercredi 07 juin	Mercredi 14 juin

Le prochain bulletin paraîtra fin juin. Veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 15 juin dernier délai. Merci.

Aménagement voirie

Des études sur la réhabilitation du bourg de Saint-urbain ont été menées par l'agence départementale « Finistère Ingénierie Assistance » (FIA) afin de pacifier les voies de circulations et d'intégrer au mieux les nouveaux lotissements.

L'étude préconise des aménagements selon différents scénarii pour un montant global d'environ 1,5 million d'euros HT. Loin d'avoir les ressources financières pour de tels travaux, cette étude a le mérite de se projeter dans le Saint-Urbain de demain et a déjà permis de mettre en lumière quelques endroits où il est aisé d'apporter des aménagements correctifs. Voici plusieurs exemples :

- nous avons testé, durant 6 semaines, des écluses temporaires, avec l'aide du service de voirie du Département, au niveau du commerce afin de faire ralentir la circulation automobile à l'approche du bourg et de l'école. Le test s'avère concluant.



Un aménagement pérenne sera opéré dans les mois à venir.

- nous avons agrandi la zone 30 au bourg. Elle est étendue du carrefour de la Croix au début des routes d'Irvillac et de Daoulas. Un marquage au sol sera opéré pour une meilleure visibilité de cette zone.
- nous avons mis en voie sans issue la résidence La Croix en fermant la sortie vers l'allée de Balanec. Une mauvaise visibilité de la priorité à droite rendait le cheminement piéton peu sécurisant lors de la descente de l'allée de Balanec. Conséquence de ce nouvel aménagement : des piétons en sécurité et un lotissement moins traversé.
- nous projetons, en 2023, la réalisation de cheminements doux sécurisés entre l'école communale et le quartier de la venelle blanche ainsi qu'au tout début de la route de Kersulec. La circulation piétonne sera sécurisée pour tous : jeunes se rendant à l'école ou aux arrêts de bus, piétons en promenade ou pour rallier le bourg sans danger.



DONNE : 4 colombes et 2 colombes diamants. L'ensemble ou séparément, selon convenance. Tel : **06 70 98 01 35**



La commune, comme la plupart des communes du Finistère, a fait appel à un groupement de commande porté par le Syndicat Départemental d'Électrification du Finistère (SDEF) pour la fourniture d'électricité.

La hausse des prix est vertigineuse : + 264 % entre 2022 et 2023, autrement dit + 105 000 € en une année. Face à ces forts coûts, la commune a entrepris des travaux comme le changement des huisseries à l'école et a mis en place l'hiver dernier, un plan de sobriété énergétiques en collaboration avec tous les utilisateurs d'équipements publics.

En un slogan « Tous concernés ! Tous mobilisés ». Ce plan diminuait aussi l'amplitude d'éclairage public à partir de 07h00 du matin jusque 21h00 le soir. Les baisses enregistrées sur l'éclairage public est de l'ordre de 30 %, et sur certains bâtiments de 8 à 50 %. Merci à tous pour ces diminutions de consommations. Restons mobilisés !

Pour rendre la commune moins consommatrice d'énergie, des audits sont faits sur tous les bâtiments communaux. La salle Ty Kreis-ker va être entièrement rénovée (isolation extérieure, changement des huisseries et luminaires, nouveau mode de chauffage et de ventilation).

Datant de 1985, elle n'a subi que des travaux de peintures et d'isolation phonique, une extension en scène de théâtre et pour des toilettes destinées aux femmes.

VISITE DU SOUS-PRÉFET

Les élus ont fait visiter la commune à Monsieur Jean-Philippe SETBON, sous-préfet de Brest.

L'occasion d'aborder avec lui, les projets communaux à venir et les aides de l'État possibles.

Le sous-préfet nous a expliqué l'intérêt de l'état pour les rénovations énergétiques des bâtiments et l'accompagnement des écoles.



Un chaussidou, c'est quoi ?

Une chaussée à voie centrale banalisée ou chaussidou permet de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.



Elle partage la chaussée en 3 voies :

Une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés : voitures, camions ou motos.

Deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.

La Boîte à Livres

Nouvelle boîte à livres place de la mairie.

Résultat du travail des agents techniques avec l'aide des jeunes ayant participé au dispositif "Argent de poche", cette belle et grande cabane à livres vient d'être installée entre les deux bancs, sur la place de la mairie. Elle n'attend plus que vos livres et d'être utilisée par toutes et tous, petits comme grands.



NOUVEAUX ARTISANS



Romain
CARRO

Consultant immobilier
SAINT-URBAIN

06 49 67 46 00

rcarro@efficity.com

Vous vendez votre bien?

Vous cherchez un complément de revenus?

Contactez-moi pour plus d'informations



Morgane, Conseillère H₂O at Home

propose d'organiser chez vous des ateliers pour vous présenter des produits économiques, écologiques et ergonomiques.

Des chiffonnettes ultra-performantes pour faire 90% du ménage à l'eau uniquement !

Contact : [06 11 97 45 94](tel:0611974594)

morganeomnesh2o@gmail.com

DISPOSITIF Argent de Poche

Les jeunes Saint-Urbainais ont répondu présents aux dispositifs « Argent de Poche ». La fabrication de décorations pérennes et la peinture de certains abris-bus étaient au programme.

Pour rappel, le dispositif est ouvert à tous les jeunes habitants de la commune âgés de 16 à 17 ans.



DENOMINATIONS ET NUMEROTATIONS DES VOIES COMMUNALES

L'État demande de géolocaliser parfaitement toutes les habitations de la commune notamment en cas d'intervention des secours, mais aussi pour l'acheminement du courrier. 160 habitations nouvelles ont été dotées d'une adresse précise.



1^{ER} FESTITRUCK A SAINT-URBAIN

L'association « Mon P'tit Camion » a proposé un premier rendez-vous autour du commerce et des services ambulants sur la commune. Partant du constat qu'en milieu rural, il est difficile de maintenir du commerce pérenne, « Mon P'tit Camion » propose d'expertiser le potentiel d'avoir certains marchands, ambulants dans la commune.

Pour cela, un questionnaire est en ligne jus qu'au 22 mai :

<https://monptitcamion.fr/ressources/1317/>

Une version papier est disponible sur demande à la mairie. Malgré le temps maussade, près de 500 personnes sont venues à la découverte du Festitruck. Un concert a été proposé et le comité d'animation a mouillé sa chemise (c'est le cas de le dire) pour aider à cet événement. Merci à eux et aux élus qui ont fait vivre cette belle journée.



La Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas (CAPLD) déploie des abris sécurisés pour les vélos à proximité de sites d'inter-modalités.

Le but est d'inciter les usagers à faire les premiers et derniers kilomètres de leurs trajets à vélo...

Notamment grâce aux vélos à assistance électrique.

2 jolis boxes ont été mis sur la place Ty Kreis-ker.



- Pour permettre de venir à vélo au centre bourg.
- Pour prendre son bus scolaire.
- Pour covoiturer.
- Pour fréquenter les services du bourg (école, coiffeuse, mairie, épicerie, Ty Kreis-ker, cabinet médical...).

Merci à l'agglomération et la Région Bretagne qui agissent pour faciliter la mobilité douce.



La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h00, au monument aux morts et sera suivi du pot de l'amitié.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les premières démarches sont à faire en mairie.

L'école organisera des « portes ouvertes » le samedi 10 juin, de 10h00 à 12h00. Possibilité de visiter les classes.

Un dossier d'inscription sera remis par l'école.

Apporter le carnet de santé.

CM2 La classe de CM2 a concrétisé son projet « Nichoirs à mésanges » avec la collaboration de l'association « Café Jardin » qui a partagé leurs connaissances et leur savoir faire. Un grand merci à eux !



Soirée Cabaret

Encore une soirée inoubliable et une aide précieuse pour financer la sortie de fin d'année.



Café Jardin de Saint-Urbain

Le compte rendu de nos séances sur l'aquaponie et sur le comptage des hirondelles est en ligne sur notre site :

<https://cafejardin29.blogspot.com/>

Si vous souhaitez participer à notre opération de comptage d'hirondelles, faites-vous connaître en répondant à ce mail.

cafejardin29@gmail.com

Il s'agit de noter la date d'arrivée de la première hirondelle, le nombre de nids, ceux qui sont occupés et le nombre de nichées. Vous pouvez compter chez vous, dans votre quartier ou un autre quartier. Vous recevrez des documents pour reporter vos observations et nous vous tiendrons informés régulièrement de l'actualité hirondelles.



L'association « Fleur du Mékong »

intervient pour la scolarisation de jeunes filles dans la région défavorisée du delta du Mékong, dans le sud Vietnam.

Elle comprend 46 adhérents (parrains ou simples donateurs) et 35 filleules. Cinq lycéennes ont passé, en 2022, le baccalauréat, avec 100 % de réussite.

La foire aux livres a rapporté, en octobre dernier, près de 1 200 €. Les fonds récoltés ont permis l'achat de vélos, des bourses aux bacheliers, deux bourses en études supérieures, une aide ponctuelle aux familles, ainsi que des cadeaux pour le Noël des filleules.



Challenges des Dragons - Robert Le Meur SAINT-URBAIN

Le club de l'Entente sportive de la Mignonne (ESM) organisait le Challenge des Dragons, tournoi de football réunissant les catégories allant des U6 aux U13. L'événement a réuni 90 club finistériens et quelque 850 joueurs.

Une centaine de bénévoles étaient mobilisés pour faire de cette manifestation une pleine réussite.



Le 16 avril, l'association « Les Amis de Trévarn et du patrimoine », a proposé une randonnée-découverte.

Sous un soleil radieux, elle a rassemblé 120 participants, répartis en cinq groupes, en fonction des distances choisies par chacun.

Ceux-ci ont pu découvrir, grâce aux commentaires des guides, l'origine et le sens des noms de lieux traversés au cours de la randonnée.

Bientôt un autre rendez-vous.

À l'arrivée, un goûter a réuni les marcheurs et aussi les habitants qui le souhaitaient, à la salle Ty-Kreisker, dans une ambiance chaleureuse.

Le prochain rendez-vous de l'association est prévu le jeudi 18 mai, à 17h00, avec un concert de la chorale Hekleo, à la chapelle de Trévarn.



SAINT-URBAIN, C'EST 26 ASSOCIATIONS, QUI FONT LA FORCE DE LA COMMUNE.



Succès pour les projections du P'tit Ciné

Le P'tit Ciné est une association intercommunale regroupant 8 communes du Pays de Daoulas :

Daoulas, Dirinon, Hanvec, Ivillac, L'Hôpital-Camfrout, Logonna, Loperhet et Saint-Urbain. En partenariat avec le cinéma l'Image de Plougastel, le P'tit Ciné propose, une fois par mois, un film adapté aux enfants de 4 à 12 ans. L'adhésion, de 2 € par an, est complétée par une contribution financière de 5 € par séance (transport compris). Ce tarif est maintenu grâce au soutien financier des communes partenaires, et du Conseil départemental.

